

PROFESSIONNELS : LE TRI DE VOS DÉCHETS EST OBLIGATOIRE

DÉCHETS PROFESSIONNELS

bâches

déchets de chantiers

DEEE et cartouches (Déchets d'équipements électriques et électroniques)

bois

déchets mécaniques

emballages de produits toxiques

GROS CARTONS

vidés et aplatis

pas de polystyrène

pas de liens

EMBALLAGES VIDÉS ET EN VRAC

Plastiques d'emballage, de protection, de callage, polystyrène et polyéthylène

* Pour des raisons techniques, les quantités doivent rester limitées.

emballages domestiques recyclables

sacs noirs interdits

pas de liens

pas de bâches

PAPIERS DE BUREAU

courrier

administration

journaux

magazines

catalogues

livres, cahiers

pas de cartons ni papiers d'emballages

VERRE

bouteilles et bocaux uniquement

sans bouchons ni couvercles

pas de vitres ni vaisselle

BIODÉCHETS

restes de fruits et légumes

thé, café et filtres en papier

couverts en bois

essuie-tout sans résidus gras ou chimique

déchets de jardin

restes de repas

Plusieurs solutions selon le volume produit

TEXTILE EN SAC FERMÉ

vêtements

accessoires

chaussures

pas de textiles sales et/ou mouillés

ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC FERMÉ

papiers souillés

équipements de protection jetables

liens

vaisselle

pas de bâches

pas de polystyrène

pas de produits toxiques

Déchèteries professionnelles
Déchèteries communautaires
Collectes privées



Renseignements auprès du Smiddev et/ou Diproval

* Bacs collectés le :
.....
.....

* Bacs collectés le :
.....
.....

À déposer dans une colonne à papiers

À déposer dans une colonne à verre

Renseignements auprès du Smiddev et/ou Diproval

Renseignements auprès de Diproval

* Bacs collectés le :
.....
.....

Déchèteries communautaires :

- Fréjus : Chemin de la palissade 06 25 79 28 91
- Saint-Raphaël : Boulevard Pierre Delli-Zotti 04 94 40 59 20
- Puget-sur-Argens : 590 chemin de la plaine 04 94 45 63 09
- Les Adrets-de-l'Estérel : D837 (Route de Montauroux) 06 82 98 23 15
- Bagnols-en-Forêt : Chemin des meules 06 72 25 29 08

esterelcotedazur-agglo.fr/dechets/les-decheteries/
cc-paysdefayence.fr/dechets/decheteries/

* Au delà de 8 000 litres de déchets par semaine pour ces 3 flux confondus (Ordures ménagères résiduelles, emballages, cartons), l'entreprise devra faire appel à une collecte privée.

Par exemple, 8000 litres = 6 bacs de 660 litres collectés 2 fois par semaine

esterelcotedazur-agglo.fr



LE TRI ?
Appelez le SMIDDEV
04 98 11 98 80

LA COLLECTE ?
Appelez le Service DIPROVAL Esterel Côte d'Azur Agglomération
04 83 09 84 31

LE FONCTIONNEMENT DANS LES PARCS D'ACTIVITÉS ?
Appelez l'APAC : 06 58 47 87 29